



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°485 du 25 au 31 juillet 2024



JEUX OLYMPIQUES 2024

À VOS PARIS

Aux jeux Olympiques de Paris 2024 dont la cérémonie d'ouverture officielle se tient ce 26 juillet, le Mali sera représenté dans cinq disciplines avec des chances de médailles réduites.

GRATUIT

Ne peut être vendu

AFG Lease

Professionnels, restez à la pointe de votre secteur sans vous ruiner !



ÉDITO

Choisir

Entre téléphoner et conduire, il faut choisir ». C'est le thème de la 20^{ème} édition de la Semaine Nationale de la Sécurité Routière, lancée le 22 juillet et qui se tiendra jusqu'à ce 27 juillet. Selon le département des Transports, en milieu urbain, près d'un accident corporel sur dix est lié à l'utilisation du téléphone au volant. Une tendance confirmée, selon le ministère, par un sondage de l'ANASER (Agence en charge de la sécurité routière), réalisé en 2023, dont il ressort que 65% des sondés affirment avoir utilisé le téléphone au volant ou au guidon. N'eussent été les vérités enrobées sous un coulis d'image de civisme, le pourcentage serait beaucoup plus élevé. Nous sommes beaucoup à avoir déjà utilisé notre téléphone au volant, pensant certainement « ne faire de mal à personne ». L'enfer est toutefois pavé de bonnes intentions. Si nous arrivons le plus souvent à ne pas provoquer de catastrophe, une seule fois suffit. Et les risques sont réels qu'un jour l'inattention due à un coup d'œil rapide sur notre portable nous conduise, nous ou une autre personne, vers les Urgences. Le téléphone est tellement ancré dans notre quotidien, additionné au désordre et au laisser aller ambiant, que l'optimisme est de fait illusoire. Ni la carotte, ni le bâton, à moins qu'il ne soit très rude, ne pourront changer cela. L'introspection pourrait éventuellement être une voie, même si se remettre en question n'est pas donné à tout le monde. Toutefois, en empruntant au monologue du magnifique film *Trainspotting* de Danny Boyle, qui nous enjoint de choisir, nous devons mener la réflexion. Choisir un faible taux de cholestérol et une bonne mutuelle pour une meilleure santé, par exemple, cette anaphore peut être déclinée à l'envie. Choisir de ne pas fumer, choisir de ne pas se ruiner en achetant un iPhone, choisir de ne pas utiliser son téléphone en conduisant. Choisir la vie, tout simplement.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

LE CHIFFRE

12 kg

C'est la quantité de cocaïne saisie le 22 juillet à l'aéroport international Président Modibo Keita de Sénou. Selon l'Office central de lutte contre les stupéfiants, la valeur de la saisie est de 480 millions de francs CFA.

ILS ONT DIT...

- « Dès le début de l'appel du Mali, j'ai essayé de leur dire que je n'étais pas Malien. Mais ils étaient convaincus du contraire, parce que mon nom, Niakhaté, est très malien. Alors j'ai laissé l'appel se faire. Ensuite, je leur ai expliqué que j'étais sénégalais et c'est à partir de ce moment-là qu'ils ont respecté mon choix. J'attendais le Sénégal, mais il fallait prouver que j'avais la capacité de jouer pour les Lions de la Téranga ». **Moussa Niakhaté, défenseur sénégalais évoluant à Lyon**, le 22 juillet 2024.
- « Il y a un défi sécuritaire et c'est vrai pour toutes les capitales qui organisent des Jeux. C'est vrai pour cette cérémonie d'ouverture. Ce sera vrai tout le long des Jeux (...) On a besoin de se réunir autour d'une France qui accueille le monde ». **Emmanuel Macron, président de la France**, 23 juillet 2024.

RENDEZ-VOUS

26 juillet 2024 :

Début des Jeux Olympiques – France

26 juillet 2024 :

Deadpool et Wolverine – Le cinéma Babemba - Bamako

27 juillet 2024 :

Mali – Japon / JO 2024 / Paris

27 juillet 2024 :

Show case Mike Dem – Hôtel Les Colonnes – Bamako

UN JOUR, UNE DATE

25 juillet 1996 : L'armée burundaise, à majorité tutsi, renverse le gouvernement de coalition et place l'ancien président Pierre Buyoya, un militaire tutsi, à la tête de l'État.



En prison depuis le 8 mars dernier, **Abdel Kader Maïga**, un très proche du Premier ministre Choguel Maïga, a été remis en liberté le 22 juillet. Sa peine de 12 mois de prison ferme et 12 mois avec sursis a été réduite par la Cour d'appel à 4 mois avec sursis.



La Directrice du Secret Service, qui assure la sécurité des hautes personnalités américaines, **Kimberly Cheatle**, a annoncé sa démission le 23 juillet. Elle était fortement critiquée depuis la tentative d'assassinat contre Donald Trump lors d'un rassemblement.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



La sélection U-23 du Mali a été tenue en échec par Israël (1-1) lors de son entrée en lice dans les Jeux Olympiques de Paris le 24 juillet 2024.

JO DE PARIS 2024 : LES PARIS DES ATHLÈTES MALIENS

FOOTBALL, LA FINALE COMME OBJECTIF

Le Mali sera représenté dans cinq disciplines lors des Jeux olympiques de Paris dont la cérémonie d'ouverture officielle est programmée ce 26 juillet. Mais, de coutume, les JO s'ouvrent quelques jours avant avec certaines disciplines notamment le football. La sélection U-23 du Mali a fait son entrée en lice le 24 juillet face à Israël (1-1). En sus, les athlètes maliens compétissent en taekwondo, boxe, sprint et natation.

Une sélection avec les meilleurs joueurs disponibles. C'est ainsi que l'on pourrait résumer la liste des 18 retenus, en plus de 4 réservistes, pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 du sélectionneur des U-23 Alou Badra Diallo dit Conty. Cette équipe sera portée par le capitaine Boubacar Traoré, qui évolue à Wolverhampton en Angleterre, et Abdoul Salam Ag Jiddou, grand talent perdu qui fait partie des 3 joueurs de plus de 23 ans à être autorisés à participer. Avant son entrée en lice, le Mali a disputé deux rencontres amicales, un nul face au Paris 13 Atlético (2-2) et une victoire devant Bobigny (N2) 3-0. Pour son premier match des JO, le Mali a concédé le nul le 24 juillet face à Israël (1-1). Le Mali va enchaîner 3 jours plus tard contre le Japon à Bordeaux. Son dernier match de poule est programmé pour le 30 juillet contre le Paraguay.

Refus des clubs Voulant composer la meilleure équipe possible, le sélectionneur

avait jeté son dévolu sur plusieurs internationaux pour parfaire son ticket. Lassine Sinayoko, révélation de la dernière CAN, Kamory Doumbia, El Bilal Touré ou encore Néné Dorgeles ont tous été sondés et, d'après le sélectionneur, étaient tous prêts à venir, mais leurs clubs s'y sont opposés. Puisque la compétition se déroule en pleine pré-saison, ils n'ont aucune obligation de libérer les joueurs. Le sélectionneur affirme qu'Yves Bissouma, que l'ex-entraîneur des Aigles Éric Sekou Chelle ne convoquait plus, avait également donné son aval pour venir épauler les U-23 mais que son manager a finalement refusé la participation du milieu de terrain, qui revient de blessure. L'absence qui a le plus surpris est celle de Fily Traoré. Dans une forme étincelante, l'attaquant du TP Mazembe a été le meilleur buteur du championnat de RDC avec 25 réalisations. Alors qu'il était présélectionné, son nom ne figure pas sur la liste définitive, ni sur celle des réservistes. ■

FODÉ SISSOKO : RUDE CONCURRENCE

Sur la discipline reine de l'athlétisme, le 100 mètres, va s'aligner un Malien à Paris. Avec pour objectif de concurrencer les flèches américaines, jamaïcaines et italiennes et de se hisser en finale.

L'homme le plus rapide du Mali aux 100, 200 et 400 mètres s'avance avec ambition pour ses deuxièmes Jeux Olympiques après ceux de Tokyo en 2020 (tenus en 2021). Installé en France (Lille) depuis 5 ans pour sa carrière, le sprinter de 27 ans sera presque à domicile à Paris. Au pays du Soleil Levant, engagé sur 200 m, Sissoko avait été éliminé dès le tour préliminaire. Une déception pour l'athlète qui s'était blessé juste avant mais qui s'en est servi comme motivation supplémentaire pour courir plus vite et atteindre la finale, l'objectif qu'il s'est fixé. Fodé Sissoko est donc descendu d'un cran et a fait le choix de s'aligner sur 100 m à Paris. La distance reine de l'athlétisme, qui attire les regards et dont les médailles attisent les convoitises. Il devra notamment faire avec la concurrence de l'Américain Noah Lyles, triple champion du monde qui a

remporté à Londres le week-end dernier le dernier 100 m avant les JO. Il s'est imposé en 9s81 devant le Sud-Africain Akani Simbine (9s86) et le Botswanaïse Letsile Tebogo (9s 88). Deux africains qui seront à suivre également à Paris. Dans ses calculs vers la finale, Fodé Sissoko devra en sus intégrer Marcell Jacobs. L'Italien, médaillé d'or à Tokyo, aura à cœur de défendre sa place. C'est face à tous ces « Speedy gonzalez » que Fodé Sissoko devra démontrer son évolution depuis les derniers JO et « rendre fier » son pays. Le seul sprinter malien qualifié pour Paris 2024 s'est entraîné pendant plusieurs années entre deux boulots, qu'il enchaîne pour boucler ses fins de mois. La bourse de 2 700 euros qu'il perçoit du Comité international olympique (CIO) tous les mois n'étant pas suffisante pour couvrir toutes ses charges. ■

ISMAËL COULIBALY : LE TAEKWONDOKA RÊVE D'UNE MÉDAILLE

Ismaël Coulibaly est né le 20 novembre 1992. L'athlète de 31 ans représentera le taekwondo malien aux Jeux Olympiques de Paris 2024 dans la catégorie des moins de 80 kg. Il a été retenu dans le cadre de l'universalité des JO, eu égard aux conditions remplies pour ce faire, et tentera d'offrir au Mali une première médaille olympique.

C'est à la demande de l'instance dirigeante du taekwondo national qu'Ismaël Coulibaly a obtenu son billet pour les JO de Paris. Une bonne nouvelle pour l'athlète et la discipline, qui attendent une consécration au niveau olympique. Deux fois troisième aux Championnats du monde, en 2011 et 2015, dans la catégorie des moins de 74 kg, Ismaël Coulibaly, compte 46 combats enregistrés dont 30 remportés, soit un taux de 65,2%. Il a participé à 22 tournois avec une valorisation internationale et occupe la 448ème place mondiale avec 380 points. Ismaël Coulibaly a notamment remporté deux médailles de bronze aux Championnats du monde en 2011 et 2015, deux médailles d'or continentales en 2015 et 2016 et a effectué une première participation aux Jeux Olympiques de Rio, au Brésil, en 2016. Récemment, il a décroché

la troisième place lors des Championnats d'Afrique (Abidjan 2023), aux Jeux Africains (Accra 2024) et à l'Open du Luxembourg, en 2024 également.

Champion d'Afrique 2016, deux fois troisième mondial, vainqueur des Jeux Africains, le boursier 2014 à Montpellier a tracé sa voie malgré les difficultés. Le natif de Missira, en Commune II du District de Bamako, qui a embrassé très tôt la discipline, entend poursuivre sa progression pour faire mieux que le double champion du monde des plus de 80 kg, Daba Modibo Keïta, et faire rêver tout un pays. Pour donner au taekwondo malien, qui continue d'enregistrer de nombreux adeptes, une reconnaissance accrue, comme celle accordée à certains de nos représentants, honorés par la fédération mondiale. ■

AÏSSATA DIABATÉ : EN QUÊTE D'EXPÉRIENCE

Aïssata Diabaté représentera le Mali aux Jeux Olympiques de Paris 2024 en 50 m nage libre. Résidant à Bamako, l'athlète a mené une préparation intense avec le staff technique de la fédération. Après une participation aux Championnats du monde au Qatar, la nageuse de 19 ans nourrit beaucoup d'ambition.

Aïssata Diabaté est pleine d'espoir. Elle veut aller le plus loin possible. Même si elle est consciente du chemin à parcourir, la jeune nageuse entend poursuivre sa marge de progression et surtout inspirer la jeune génération pour développer davantage la natation. Parce qu'Aïssata Diabaté est une exception dans cette discipline, qui est peu pratiquée par les femmes, reconnaissent les responsables de la fédération. Pour promouvoir le sport auprès de la jeune génération, ils organisent des campagnes annuelles afin de surtout « sensibiliser » les parents pour qu'ils inscrivent leurs enfants, surtout les filles, avoue le Directeur technique de la fédération malienne. Si la jeune nageuse est en quête d'expérience, elle incarne surtout un espoir pour les dirigeants de la fédération aquatique du Mali pour booster la discipline.

Pour réussir ce pari, la fédération organise, en partenariat avec des sociétés privées, des formations pour inciter les jeunes à la pratique et leur offrir l'opportunité de développer leur talent tout en apprenant les valeurs et l'importance de cette discipline sportive.

Dans une discipline où les records « tiennent rarement longtemps », Aïssata Diabaté aura fort à faire face aux détentrices des records mondiaux. Notamment la Suédoise Sarah Sjöström, qui est la nageuse qui détient actuellement le plus de records du monde en grand bassin avec 4 marques de références en 50 m nage libre, 100 m nage libre, 100 m papillon et 50 m papillon, qui n'est pas inclus dans le programme olympique. ■



RENDEZ-VOUS

27 juillet 2024 : Japon - Mali
30 juillet 2024 : Mali - Paraguay
9 août 2024 : Finale



RENDEZ-VOUS

3 août 2024 : Qualification série 100 m masculin
4 août 2024 : Finale 100 m masculin



RENDEZ-VOUS

9 août 2024 : Combats de qualification - 80 kg
9 août 2024 : Combats pour la médaille d'or



RENDEZ-VOUS

3 août 2024 : 50 m nage libre
4 août 2024 : 50 m nage libre finale



ALEXIEN KOUMA : DE GRANDES AMBITIONS DANS LA COUR DES GRANDS

On pourrait dire que c'est une histoire de famille chez les Kouma. Dans la lignée d'Oumar et de Sébastien, ses aînés, Alexien, le troisième et dernier de la fratrie, a lui aussi opté pour la natation.

« Mes parents trouvaient que c'était indispensable de savoir nager. Quand j'ai eu l'âge d'aller en club, je me suis senti à l'aise et j'ai continué », se rappelle le Dijonnais dans un entretien accordé au site bienpublic.com. Après Sébastien à Tokyo il y a 3 ans, c'est à son tour de représenter le Mali en natation aux Jeux olympiques de Paris. Formé à l'Alliance Dijon Natation, ce garçon de 19 ans, né le 8 février 2005, spécialiste de la brasse, s'est qualifié grâce à la règle d'universalité (lorsque le temps minimum des qualifications n'a pas été atteint, chaque pays peut envoyer son meilleur athlète). « J'avais remarqué que, sur la saison, j'étais celui qui avait fait le plus de points », explique-t-il, soulagé et heureux de voir le travail de plusieurs années porter ses fruits. Alexien Kouma

nourrit de grandes ambitions et ne rêve que d'une chose : la consécration à Paris. Et si c'était lui qui offrait enfin au Mali sa première médaille olympique? Dans la capitale française, le natif de Dijon participera à ses premiers Jeux Olympiques, mais, du haut de ses 1m 90, il est déjà bien habitué aux compétitions internationales. Aux derniers Championnats du monde de natation, en février dernier à Doha, au Qatar, il s'est positionné à la 76ème place au classement général final sur plus d'une centaine de nageurs, avec un chrono de 24'77. ■

RENDEZ-VOUS

30 juillet 2024 : 100 m nage libre - séries

31 juillet 2024 : 100 m nage libre finale

MARINE FATOUMATA CAMARA : « RAMENER UNE MÉDAILLE OLYMPIQUE »

Elle est entrée dans l'histoire du Mali en devenant la première boxeuse à représenter le pays aux Jeux olympiques. Elle va concourir dans la catégorie des moins de 57 kg. Même s'il lui a manqué des points pour arracher la qualification à Bangkok début juin, Marine Fatoumata Camara a obtenu une place d'universalité.

« C'est un immense honneur et une grande fierté. Réaliser ce rêve d'enfance est indescriptible et je suis impatiente de participer aux Jeux Olympiques. C'est quelque chose pour quoi j'ai travaillé depuis des années et maintenant que j'ai atteint l'objectif olympique il n'y a plus de limites », confie la boxeuse malienne. Née le 28 juin 1995 à Clamart, en France, d'un père malien et d'une mère française, elle est inspirée par le parcours de Mohammed Diaby, boxeur franco-malien qui s'est illustré en gagnant l'argent aux Jeux africains de 2012, décrochant une qualification aux Jeux Olympiques de Londres et devenant le premier et unique boxeur malien à parvenir à ce niveau. Médaillée d'argent elle aussi aux Jeux Africains de Rabat, en 2019, Marine rêve de rééditer l'exploit, cette fois-ci dans la cour des grands. « Pour moi, l'objectif aux Jeux Olym-

piques est forcément de ramener une médaille. À première vue, c'est un objectif grand et ambitieux, mais je suis convaincue que j'en ai les capacités », assure Marine Fatoumata Camara. La boxeuse malienne s'était déjà bien illustrée aux derniers Championnats du monde de boxe en Turquie, où elle avait atteint la finale. En attendant le sacre olympique, Marine incarne l'image de la boxe féminine au Mali. « Je prends cette responsabilité très à cœur, surtout en sachant que de jeunes filles me regardent et s'inspirent de moi. Mon objectif est de continuer à performer et à montrer le meilleur de moi-même », affirme-t-elle. ■

RENDEZ-VOUS

30 juillet 2024 : 16ème de finale féminin - 57kg

10 août 2024 : Finale féminin - 57 kg



Optez pour nos solutions
Cloud sécurisées.



20 28 00 00
www.afribone.com



RETRAIT DE LA CEDEAO : L'AES FACE À LA PRESSION INTERNATIONALE

Alors que la fin de l'échéance pour le retrait effectif du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO approche à grands pas, la médiation de la dernière chance tentée par la communauté sous-régionale se prépare. En attendant son issue, l'Union africaine et les Nations unies, dans une moindre mesure, maintiennent une certaine pression sur les dirigeants de la Confédération de l'AES.

MOHAMED KENOUI

La médiation annoncée par la CEDEAO à l'issue de son sommet du 7 juillet 2024 pour dialoguer avec les pays de l'AES, qui avaient annoncé fin janvier leur retrait de l'institution sous-régionale, n'est pas encore entrée dans sa phase active. Désigné facilitateur, aux côtés du Président Faure Gnassingbé, par ses pairs de la CEDEAO, le Président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a indiqué le 13 juillet dernier qu'il allait se rendre, sans préciser de date, chez son homologue togolais pour « définir ensemble les voies et moyens pour trouver au moins une plage de discussion » avec le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Bassirou Diomaye Faye, qui s'exprimait lors d'une interview avec la presse nationale à l'occasion de ses 100 jours au pouvoir, ne se « fait pas d'illusions » et ira chez ses homologues de la Confédération AES « avec beaucoup d'humilité ».



L'Union africaine juge le retrait des pays de l'AES inacceptable.

« Inacceptable pour l'UA »

Lors de son allocution d'ouverture du 65ème Sommet de la CEDEAO, le 7 juillet à Abuja, le Président de la Commission de l'institution ouest africaine, Omar Alieu Touray, avait mis en garde les pays de la Confédération de l'AES sur les éventuelles conséquences négatives qui pourraient découler de leur retrait du bloc sous-régional. Une sorte d'intimidation envers eux, selon certains analystes. Le Chef de la diplomatie malienne, Ab-

que les ministres des Affaires étrangères ont souligné dans une déclaration commune en date du 11 juillet 2024. « Les ministres des Affaires étrangères de la Confédération des États du Sahel désapprouvent et condamnent avec la dernière rigueur cette attitude, contraire au devoir de réserve et à l'obligation d'impartialité qui incombe à tout fonctionnaire d'une organisation intergouvernementale », ont-ils répliqué.

L'ONU pour l'unité régionale

Le 12 juillet, le Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Représentant spécial du Secrétaire général, Leonardo Santos Simão, a également appelé à la préservation de l'unité régionale en Afrique de l'ouest, tout en s'inquiétant de la réduction de la participation des pays de l'AES aux mécanismes régionaux de coopération en matière de sécurité. « La position de l'Union africaine, comme celle des Nations Unies, se comprend. Ce sont des réactions tout à fait normales dans le sens où c'est l'architecture même des organismes internationaux qui est ainsi faite », estime l'analyste en stratégie internationale et ancien ambassadeur du Mali en Turquie Birahim Soumaré. « En dehors d'un compromis avec la CEDEAO, j'ai bien peur qu'il y ait une

EN BREF

COALITION DU 31 MARS 2024 : ISSA KAOU N'DJIM CLAQUE LA PORTE

Le Président de l'Appel citoyen pour la réussite de la Transition (ACRT - Faso Ka Wele), Issa Kaou N'djim, a annoncé sa démission et le retrait de son parti du regroupement des partis et associations politiques signataires de la déclaration commune du 31 mars 2024, le 22 juillet 2024. Selon lui, ce départ de la coalition est motivé par les décisions récentes prises par certains leaders du regroupement sans aucune concertation préalable. L'ancien 4ème Vice-président du Conseil national de transition affirme qu'il n'a pas été associé à ces décisions et s'en désolidarise. La coalition avait notamment décidé de boycotter les rencontres du Cadre d'échanges avec l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) jusqu'à l'obtention de la libération des 11 leaders politiques issus de ses rangs, arrêtés puis écroués depuis le 20 juin dernier. Issa Kaou N'djim a par ailleurs réaffirmé son soutien à la candidature du Président de la transition, le Colonel Assimi Goïta, si ce dernier se présentait à la prochaine élection présidentielle. ■

sorte d'isolement qui s'installe au niveau des pays de l'AES par rapport aux organisations internationales, tant au niveau de l'Union Africaine que du Système des Nations Unies », craint l'ancien diplomate.

Le ton est tout autre chez le Premier ministre burkinabé. Dans une intervention, le 10 juillet lors d'une rencontre avec les Directeurs régionaux des Nations Unies, Dr. Apollinaire Joachimson Kyélem de Tambèla a déclaré que son pays (membre de l'AES) n'hésiterait pas à quitter l'Union africaine et l'ONU si elles se comportaient comme la CEDEAO. ■



NOUHOUM TOGO

« Il faut mettre les conditions pour aller vers la paix »

La Commission de rédaction de l'avant-projet de Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale a convié la classe politique le 23 juillet 2024 dans le cadre d'une série d'échanges qu'elle a initiée avec les différentes forces vives. À l'issue de la rencontre, Nouhoum Togo, Président de l'Union pour la sauvegarde de la République (USR), a bien voulu répondre à nos questions.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Comment réagissez-vous à cette sollicitation de la Commission à l'endroit de la classe politique ?

Nous avons été invités et nous avons répondu à l'appel. Mais nous pensons que pour avoir la paix il faut mettre les conditions pour aller vers cette paix. La paix ne peut pas se fabriquer dans les bureaux. Même concernant la désignation des responsables, je me suis dit que les véritables acteurs, les chefs de village, les chefs coutumiers, les traditionnalistes, devraient être

impliqués. Mais aujourd'hui ce n'est pas le cas. À Bamako, on prend un décret, on invite des gens et l'histoire va continuer à se répéter sans qu'on ne trouve des solutions. Nous avons répondu à l'appel de la Commission mais je ne crois pas qu'au sortir de ce processus, on retrouvera la paix.

Est-ce à dire que ce processus qui démarre à peine est déjà voué à l'échec ?

Échec serait un grand mot, je ne le dirai pas. Mais je ne crois pas que quelque chose sorte de ce processus et prenne en compte les aspirations du peuple malien. Parce que dès le départ, si ce peuple n'est pas impliqué dans la conception du processus de paix, ce sera difficile d'y parvenir.

Le Mali disposait déjà d'une Charte pour la paix établie en 2017. Une nouvelle Charte est-elle de trop aujourd'hui ?

Je pense que la nouvelle Charte aura plutôt pour base celle de 2017. Mais même au temps d'Ibrahim Boubacar Keita, les acteurs concernés n'avaient pas été impliqués. Un petit matin, on reçoit des invitations par ci par là, on vient, on parle et puis on dit que c'est réglé. On ne peut pas régler les vrais problèmes de la sorte. Si les vrais acteurs ne sont pas impliqués, nous ne serons que continuellement dans des réinventions de l'histoire et nous ne trouverons pas de solutions.

Une Charte de paix sans l'implication d'acteurs armés en guerre contre l'État pourra-t-elle asseoir une paix définitive ?

Pour que ces personnes soient impliquées à 100%, il faut qu'elles répondent d'abord de leurs actes au niveau de la justice. On ne peut pas dire qu'on veut avoir la paix et mettre tout le monde ensemble. Cela ne peut pas marcher. Il faut mettre les conditions pour aller vers la paix et ces conditions ne sont pas réunies aujourd'hui. ■

CANAL+

COMMUNIQUE

CANAL+ MALI POUR LE COMPTE DE SES DISTRIBUTEURS AGREES

Dans le cadre du développement des activités de ses partenaires dans la distribution des produits et services, CANAL+ MALI recherche des structures désireuses d'investir dans ce secteur comme (point de vente agréé).

Les entreprises et/ou jeunes entrepreneurs présents sur le territoire Malien intéressés par ce projet sont priés de contacter les numéros suivants :

Bamako rive gauche	Bamako rive droite	Koulikoro et Kati	Ségou	Kayes
→ Boubacar TAMBOURA (Responsable Animation Réseau Indirect) 76 68 69 69	→ Bakary TRAORE (Responsable Secteur) 74 46 35 09	→ Moctar TRAORE (Responsable Secteur) 76 11 09 03	→ Bamba KEITA (Responsable Secteur) 76 17 57 28	→ Hawa DEMBELE (Responsable Secteur) 77 19 29 53
→ Mariam TRAORE (Responsable Animation Réseau Indirect) 69 77 77 62	→ Ibrahim MAIGA (Responsable Secteur) 78 45 94 86	→ Mamoutou SAMAKE (Directeur Commercial) 78 25 97 61	→ Abdoulaye DIALLO (Directeur Commercial) 70 50 60 92	→ Mamadou SIDIBE (Responsable Secteur) 79 07 53 03
→ Rouky SOW (Responsable Secteur) 70 37 63 35	→ Fatoumata Doumbia (Responsable Secteur) 76 29 49 79	Bougouni	Sikasso	→ Abdoulaye SIDIBE (Directeur Commercial) 74 71 19 74
→ Hamala TRAORE (Directeur Commercial) 76 02 40 32	→ Mamoutou SAMAKE (Directeur Commercial) 78 25 97 61	→ Mamadou SY (Responsable Secteur) 75 19 19 54	→ Mamadou SAMAKE (Responsable Secteur) 76 15 32 81	Mopti
Gao et Tombouctou	→ Bocar BAH (Responsable Secteur) 75 50 54 68	→ Seydou DJIBRILA (Responsable Animation Réseau Indirect) 73 32 29 62	→ Abdoulaye DIALLO (Directeur Commercial) 70 50 60 92	→ Mamadou S. COULIBALY (Responsable Secteur) 74 07 87 66
				→ Ousmane YATTARA (Directeur Commercial) 73 22 62 79

Nombre d'agréments limité.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 juillet 2024

En dehors d'un compromis avec la CEDEAO, j'ai bien peur qu'il y ait une sorte d'isolement qui s'installe au niveau des pays de l'AES par rapport aux organisations internationales.

« J'ai eu la chance ou la malchance de ne pas être là quand les sanctions étaient prises par la CEDEAO contre les États de l'AES. Ces États ne me regardent pas comme quelqu'un qui était parmi ceux qui les ont sanctionnés, donc ils ont une facilité à me parler plus qu'ils ne peuvent en avoir pour les autres. C'est un atout qu'il faut mettre au service de la communauté pour faire en sorte que la réconciliation renforce l'objectif d'intégration », a souligné par ailleurs le Président sénégalais.

doulaye Diop, avait d'ailleurs dénoncé cette démarche comme une tentative de retournement des populations contre les dirigeants de l'AES. « Le retrait des 3 pays de la CEDEAO est inacceptable pour l'Union africaine et nous croyons en une seule CEDEAO », avait déclaré de son côté le représentant de l'Union africaine à ce sommet, Bankole Adeoye, Commissaire en charge des Affaires politiques, paix et sécurité. Ces propos ont provoqué le courroux des États de l'AES,

SALAIRES - RECETTES FISCALES, RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE

Avec un ratio salaires - recettes fiscales de 51,1%, le Mali est largement au-dessus de la norme communautaire de 35%. Une situation qui peut avoir des conséquences, notamment sur la solvabilité de l'État. Cependant, des mesures existent pour y remédier et aboutir à une meilleure efficacité des finances publiques.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Le taux élevé du ratio des salaires versus les recettes fiscales peut impliquer « le souci de soutenabilité fiscale », explique Khalid Dembélé, économiste au Centre de recherche et d'analyses politiques, économiques et sociales (CRAPES). Cette conséquence sur la capacité de l'État à demeurer solvable peut entraîner des difficultés à « conserver des marges de manœuvre budgétaires suffisantes pour honorer ses engagements futurs » (Dette, santé, retraites...).



Le ratio salaires - recettes fiscales élevé compromet les perspectives d'investissement.

Le défaut souverain, la non maîtrise des dépenses, du déficit et donc de la dette sont des conséquences qui pourraient découler de cette insoutenabilité fiscale. Avec une implication réelle sur l'avenir des générations présente et future, car compromettant les perspectives d'investissements efficaces.

Critères de convergence de l'UEMOA

Solde budgétaire/

PIB :

-3%

Taux d'inflation annuel moyen :

3%

Ratio encours de la dette/PIB :

70%

Ratio masse salariale/ Recettes fiscales :

35%

Quelle issue ?

Pour remédier à cette situation, il faut « instaurer un cadre de gouvernance optimale des finances publiques au profit de l'efficacité allocative en travaillant

à réduire l'incertitude politique, permettant ainsi de restaurer le potentiel de croissance à moyen terme », suggère l'économiste. Ce qui favorisera un cadre des affaires plus stable, durable et prévisible. Il faut en outre renforcer la transparence dans la lutte contre la corruption systémique pour contribuer à rétablir la confiance et à attirer les investisseurs nationaux et étrangers. Un gage de relance pour l'activité économique et l'élargissement de l'assiette fiscale. Selon le rapport annuel 2023 de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), l'ensemble des États de l'Union a réalisé

une performance imputable aux efforts dans les différents domaines d'évaluation. Le taux d'inflation annuel moyen serait de 3,7%, contre 7,4% en 2022. Une baisse en rapport avec la hausse de la production de la campagne agricole 2022 - 2023, les mesures envisagées par les États et la détente des prix mondiaux de certains produits. L'exécution des budgets des États membres de l'UEMOA en 2023 se solderait par une réduction du déficit budgétaire global de l'Union à 5,3% du PIB, contre 6,7% en 2022. Quant au déficit budgétaire global, hors dons il se réduirait pour se situer à 6,7% du PIB contre 8,0% en 2022, ceci étant expliqué par une hausse des recettes publiques plus importante que celle des dépenses. Le taux d'endettement s'établirait à 59,5% en 2023 contre 57,6% en 2022, soit une progression de 1,9 point de pourcentage. ■

EN BREF

CHINE - AFRIQUE : UN EXCÉDENT COMMERCIAL EN FAVEUR DU GÉANT CHINOIS

Les échanges commerciaux entre la Chine et le continent africain ont enregistré un excédent commercial de 24 milliards de dollars en faveur de la Chine au premier semestre 2024. L'ensemble des échanges commerciaux entre les deux partenaires s'est élevé à 145 milliards de dollars, soit une hausse de 3,9% sur une année. La hausse est notamment caractérisée par une augmentation de 14% des exportations africaines vers la Chine pour atteindre 60,15 milliards de dollars. Cependant, les importations chinoises en Afrique ont baissé de 2,3% et sont évaluées à 84,85 milliards de dollars. L'augmentation des exportations africaines se justifie par l'intérêt croissant pour les minerais et les matières premières africaines. Les entreprises chinoises contrôlent environ 71% de la production de lithium prévue, contribuant significativement à l'augmentation des exportations africaines vers la Chine. Tandis que les exportations chinoises vers l'Afrique concernent principalement les appareils électroniques, les vêtements et les machines. La Chine est le premier partenaire commercial de l'Afrique sur la dernière décennie, avec une hausse de 14,8% par an. ■

E Kiye Rendre le solaire plus accessible

Djénébou Bathily est étudiante en Master en Génie électrique et énergies renouvelables. Membre d'une association, Women Associate, qui s'engage dans la promotion des TIC pour les jeunes et les femmes, elle met en place E Kiye pour rendre plus accessible l'énergie solaire. Dans un contexte de crise énergétique, elle souhaite vulgariser les techniques développées par sa startup pour booster l'utilisation du solaire.

E Kiye a été créé février 2024 et est opérationnel depuis mai 2024. La startup est née du constat que certains appareils rechargeables, notamment les ventilateurs, qu'utilisait sa famille, sont passés de 8 à 3 heures d'autonomie. Une perte d'énergie source de dépenses et qui ne donne pas satisfaction aux utilisateurs.

Solution plus accessible E Kiye propose donc une installation solaire beaucoup moins chère que ce qui est offert actuellement. L'énergie délivrée par les installations d'énergie solaire classique doit être transformée avec des convertisseurs. Ces équipements utilisent des

convertisseurs coûteux, pour ceux qui ont des bons rendements. Les convertisseurs bon marché perdant 50% de l'énergie délivrée par les panneaux. La startup s'engage donc à créer des adaptateurs capables de charger les appareils sans conversion. En outre, E Kiye veut fabriquer des inverseurs automatiques qui passent le relais à l'énergie classique lorsque le courant revient. La société propose également une batterie intelligente et connectée capable de faire la bascule à distance. Pour une gestion optimale des équipements, l'application mobile propose l'auto évaluation des besoins par les clients grâce à une esti-



Djénébou Bathily est la promotrice de E Kiye.

mation de leurs besoins. Pour vulgariser davantage les techniques en la matière, la startup offre des formations dans les langues nationales pour permettre aux jeunes non alphabétisés de s'insérer dans le domaine des énergies durables afin que la langue ne soit pas une barrière.

Depuis 3 mois, l'entreprise s'attèle à une demande de bre-

vet. Elle envisage des partenariats pour une production à grande échelle d'adaptateurs, ce qui demande des moyens et du temps. Grâce à des modules importés et aussi au recyclage de composants, l'équipe de 3 personnes veut parvenir à déployer pour permettre à une majorité de clients d'avoir de l'électricité à moindre coût. ■

Fatoumata MAGUIRAGA

AES Les Douanes des trois pays peaufinent l'interconnexion

Les Directeurs généraux des Douanes des pays de la Confédération des États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger), se sont rencontrés le 24 juillet 2024 à Niamey. L'objectif était d'arriver à une harmonisation et à une sécurisation douanière dans l'espace à travers une interconnexion entre les systèmes informatiques des trois pays.

La première rencontre des Directeurs généraux, précédée de la rencontre du Comité de pilotage des systèmes d'interconnexion des Douanes des pays de la zone, visait à jeter les bases de la sécurisation du transit des marchandises depuis les ports de débarquements jusqu'aux pays de destination grâce à l'interconnexion

des systèmes informatiques. Le 23 juillet, les représentants des trois Douanes ont procédé à la signature d'un protocole d'accord et d'une instruction cadre précisant la mise en œuvre de l'interconnexion des systèmes douaniers. Cette signature est une étape décisive vers une union douanière, à travers un dispositif informatique qui permet-

tra de réduire les risques liés au trafic illicite et aux falsifications de documents commerciaux et se traduira par un gain de temps pour la chaîne logistique. À cette réunion étaient conviés les représentants des Douanes du Togo et du Tchad. Deux pays qui pourraient tirer profit du retrait des pays de l'AES de la CEDEAO. ■

F.M



Sécurisez vos données au sein de notre Data center



20 28 00 00
www.afribone.com



SOMAGEP : INCERTITUDES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

L'eau fournie par la Société malienne de gestion de l'eau potable (SOMAGEP) est-elle propre à la consommation ? La question reste toujours posée malgré les assurances données par la direction. Depuis l'alerte donnée le 18 juillet par le Syndicat autonome de la SOMAGEP, l'inquiétude persiste.

FATOUmata MAGUIRAGA



La polémique enfle depuis plusieurs jours sur la potabilité de l'eau de la SOMAGEP.

Dans une lettre d'information adressée au Directeur général de la SOMAGEP, le Syndicat autonome de la SOMAGEP (SASO) a attiré l'attention de la structure sur la qualité de l'eau fournie à la population. Évoquant un rapport du Laboratoire national des Eaux qui conclut que l'eau produite par la société n'est pas propre à la consommation, le syndicat se dit inquiet pour l'image du service et invite la direction à prendre les mesures idoines pour remédier à la situation.

Des réactions peu rassurantes Dans une interview sur la télévision nationale, la Directrice du Laboratoire national des eaux a tenté de rassurer sur la qualité de l'eau. Expliquant qu'alors que le prélèvement se fait régulièrement tous les derniers jeudis du mois, EuCAP Sahel, alors sur le départ, aurait mis deux

mois avant d'effectuer l'analyse. Ce qui pourrait expliquer le taux anormalement élevé de chlore au moment de celle-ci. Toute chose corrigée depuis, selon la Directrice, car le second prélèvement effectué n'a montré aucune anomalie. Intervenant à sa suite, le Directeur général de la so-

Évoquant un rapport du Laboratoire national des eaux, qui conclut que l'eau produite par la société n'est pas propre à la consommation, le SASO invite la direction à prendre les mesures pour améliorer la qualité de l'eau.

ciété des eaux a assuré que la SOMAGEP était certifiée aux normes Iso 9001 depuis 2015, ce qui atteste que la qualité de l'eau distribuée par elle est conforme aux normes internationales. Malgré ces sorties, les consommateurs restent

sceptiques sur la qualité de l'eau en cette période d'hivernage. Car il est habituel en cette période que la coloration et même le goût de l'eau du robinet soient affectés. Dans une autre adresse à leur direction, certains travailleurs représentés par leur inter-syndicale se sont désolidarisés de ce qu'ils nomment une campagne visant à ternir l'image de la société. S'insurgeant contre les allégations du Comité syndical, ils indiquent que ces accusations infondées visent à semer le doute dans la tête des clients. Des clients pour le moment un peu laissés à eux-mêmes. En effet, en l'absence officielle de réaction de la part des organisations de défense des consommateurs, ces derniers se contentent de ce qu'ils ont. Car, en plus de l'incertitude sur la qualité de l'eau, c'est

sa disponibilité qui continue d'être un casse-tête pour un bon nombre de citoyens. Dans plusieurs quartiers de la capitale, les robinets continuent de fournir l'eau au compte-goutte. ■

EN BREF

ÉDUCATION : PLUS DE 1 600 ÉCOLES FERMÉES

De janvier à juin 2024, le Cluster Éducation regroupant les ONG intervenant dans ce domaine a révélé une situation alarmante au Mali : 1 657 écoles ont dû fermer leurs portes en raison de l'insécurité ou de la crise humanitaire. Cette situation impacte directement 497 100 élèves et concerne 9 942 enseignants, mettant en péril l'accès à l'éducation pour des milliers d'enfants maliens. Le taux de fermeture des écoles atteint 18%, un chiffre inquiétant qui souligne les défis majeurs auxquels le système éducatif du Mali est confronté. Le centre du pays, devenu au fil des années l'épicentre de l'insécurité au Mali, est le plus touché. La région de Douentza connaît le plus grand nombre d'écoles fermées, avec un total de 503. Elle est suivie de près par Bandiagara, avec 271 écoles fermées, Tombouctou avec 193, Ségou avec 174, Mopti avec 144, Ménaka avec 138, Gao avec 132 et Ténenkou avec 102 écoles fermées, révélant une crise généralisée à travers tout le pays. Outre l'insécurité qui empêche l'accès à ces écoles, certains établissements scolaires servent toujours de quartier général à des groupes armés alors que d'autres sont utilisés comme abris provisoires par des personnes déplacées internes fuyant les violences. Garantir l'accès à l'éducation pour tous les enfants du Mali doit être une priorité absolue, notent les membres du Cluster Éducation. Selon eux, des mesures concrètes et un engagement fort sont nécessaires pour surmonter les obstacles actuels et reconstruire un système éducatif solide et inclusif. Touchés également par cette situation scolaire, les acteurs de l'éducation du Mali et du Burkina Faso sont en ce moment en conclave à Bamako afin de partager leurs expériences en vue de trouver des solutions alternatives. ■

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE : APRÈS LE RETRAIT DE BIDEN, KAMALA HARRIS SE MUE EN CANDIDATE

Quasiment assurée d'être désignée par le camp démocrate en remplacement de Joe Biden, la Vice-présidente Kamala Harris s'est déjà muée en candidate pour un duel probable face à Donald Trump.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Kamala Harris a toutes les chances de devenir la candidate du parti démocrate et défier Donald Trump lors de la présidentielle.

Plus une minute à perdre. Après l'annonce du retrait de Joe Biden de la course à la présidentielle américaine, le 21 juillet, les Démocrates doivent choisir un candidat à même de défier Donald Trump le 5 novembre. Le futur ex-Président a immédiatement apporté son soutien à sa Vice-présidente et les a exhorté à le faire, assurant qu'elle était la « meilleure ». Selon les médias américains, une majorité de délégués démocrates, les quelque 4 000 en charge de désigner officiellement le ou la candidate

du parti, a déjà annoncé son intention de la soutenir. « J'ai hâte de pouvoir bientôt accepter formellement cette nomination », a commenté Mme Harris. Sauf grande surprise, elle devrait donc être investie candidate démocrate lors la convention du parti, qui se tiendra du 19 au 22 août prochains. Bien avant cette officialisation, les hostilités sont déjà lancées. « Je vois bien le genre de gars qu'est Donald Trump », a lancé l'ancienne procureure de 59 ans lors d'un événement de campagne le 22 juillet, comparant le candidat républicain,

Kenya Ouverture du procès du pasteur de la « mort »

Au moins 429 morts. Un chiffre qui ne cesse de croître à mesure que de nouvelles fouilles donnent lieu à de nouvelles découvertes macabres. Un peu plus d'un an après son arrestation, le leader d'une secte, le pasteur autoproclamé Paul Nthenge Mackenzie, est jugé depuis lundi 22 juillet devant un tribunal de Mombasa pour « terrorisme », « homicide involontaire », « torture », « cruauté » et « assassinat » de 191 enfants... La liste des chefs d'accusation est à la hauteur de la sidération. En avril 2023, dans les profondeurs de la forêt de Shakahola, les autorités découvrent des dizaines d'adeptes de l'Église internationale de Bonne nouvelle. Des femmes, des hommes, des en-

fants, morts de faim ou de déshydratation pour beaucoup. Le pasteur, qui prophétisait la fin du monde, les avait convaincus de jeûner indéfiniment pour rejoindre Jésus et le paradis avant l'Apocalypse. Mais les autopsies révèlent que certaines victimes, notamment des enfants, ont été battues à mort, étouffées ou étranglées. Selon des documents judiciaires, des organes manquaient sur plusieurs corps. Incarcéré depuis avril 2023, Paul Nthenge Mackenzie doit désormais répondre de ses crimes devant les autorités kényanes aux côtés de 94 co-accusés. Tous ont plaidé non-coupables des accusations de « terrorisme » au cours d'une audience en janvier. ■

B.S.H

condamné au pénal, à un « prédateur » et à un « escroc ». Kamala Harris répondait au milliardaire, qui n'avait pas tardé à l'attaquer dès l'annonce du retrait de Joe Biden. Lors d'une interview accordée à la chaîne américaine CBS News le 21 juillet, Trump a estimé qu'Harris ne valait pas mieux que Biden. « Elle pourrait même se montrer encore moins compétente, ce qui est dur à croire (...). Elle était en charge de la frontière. Elle était la tsarine de la frontière. C'est la pire qu'on ait jamais vue ». Alors que l'immigration est un thème crucial de cette présidentielle, son bilan est jugé très mitigé sur la gestion de la frontière avec le Mexique. Si ce point peut lui porter préjudice, les finances peuvent lui donner le sourire. Les campagnes sont très budgétivores aux États-Unis et Kamala Harris a levé 81 millions de dollars dans les 24 heures qui ont suivi l'annonce du retrait de Joe Biden. Une enquête menée auprès de 4 000 Américains par Morning Consult place Donald Trump devant Kamala Harris dans la course à la Maison Blanche si l'élection devait se tenir cette semaine. Le Républicain serait crédité de 47% des suffrages contre 45% pour la Démocrate. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

BANGLADESH : SANGLANTE MANIFESTATIONS

Les autorités du Bangladesh ont arrêté plus de 2 500 personnes ces derniers jours après des violences liées aux manifestations contre les quotas pour le recrutement dans la Fonction publique, selon un nouveau décompte de l'AFP effectué mardi. Au moins 174 personnes, dont plusieurs policiers, sont mortes au cours de ces troubles, selon un autre décompte. Des manifestations d'étudiants contre les quotas pour le recrutement dans la Fonction publique, accusés de favoriser les proches du parti au pouvoir, ont dégénéré en la pire vague de violences depuis que la Première ministre Sheikh Hasina est arrivée au pouvoir il y a 15 ans. Avec environ 18 millions de jeunes sans emploi, selon les chiffres officiels, la réintroduction du système de quotas dans la Fonction publique en juin a déclenché la colère des diplômés. La Cour suprême a réduit dimanche le nombre d'emplois réservés de 56% à 7% des postes, principalement pour les enfants et petits-enfants des combattants de la guerre de libération contre le Pakistan de 1971, mais n'a pas aboli ce système, comme le réclament les manifestants. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

YOROSSO : DEUX ÉLUS LIBÉRÉS UN MOIS APRÈS LEUR ENLÈVEMENT

Le 1er et le 3ème adjoints au maire de Koumbia, dans le cercle de Yorosso, recouvrent la liberté après près d'un mois de captivité. Ils ont été libérés le week-end dernier par leurs ravisseurs, selon les informations de nos confrères de Studio Tamani. Selon la même source, des proches des deux anciens otages affirment que ces derniers n'ont subi aucune torture pendant leur séquestration. Pour rappel, ces élus avaient été enlevés dans la localité le 26 juin 2024 par des hommes armés non identifiés. Selon une source locale, il leur était reproché d'inciter les populations à recommencer à payer les impôts et taxes, ce qui leur avait été interdit par des groupes armés depuis 3 ans. La zone de Koumbia, située à 45 km de Yorosso, est confrontée à une grande insécurité depuis quelques années, avec une forte présence de terroristes. ■

M.K

COUPE DU MONDE DES CLUBS : LA FIFA ET LES INSTANCES EUROPÉENNES À COUTEAUX TIRÉS

Entre la FIFA, le Syndicat des joueurs (FIFPRO) et l'Association des ligues européennes, le torchon brûle. Ces derniers envisagent de porter plainte contre la fédération et protestent contre la nouvelle Coupe du monde des clubs.

BOUBACAR SIDIKI HAÏDARA



L'organisation de la Coupe du monde des clubs entraîne une polémique entre la FIFA et des instances européennes du football.

La Coupe du monde des clubs, nouvelle compétition imaginée par la FIFA avec 32 équipes, qui se tiendra en 2025 (15 juin - 13 juillet) aux États-Unis, a déjà eu pour conséquence d'obliger la CAF à décaler les dates de la Coupe d'Afrique des Nations du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, alors qu'elle était initialement

prévue en juin 2025. Si la CAF s'est bien gardée de tout commentaire négatif, ce n'est pas le cas des entités européennes du football. Le Syndicat des joueurs et l'Association dénoncent un calendrier trop chargé et un manque de transparence de la part de la FIFA. « Le calendrier international est désormais au-delà de la saturation. Il est

devenu intenable pour les ligues nationales et dangereux pour la santé des joueurs », peut-on lire dans un communiqué conjoint publié le 23 juillet. Le même jour, la FIFA leur a apporté une réponse cinglante. « Le calendrier de la FIFA est le seul instrument garantissant que le football international peut continuer à survivre, coexister et prospérer aux côtés du football de clubs national et continental. Certaines ligues en Europe, elles-mêmes organisatrices et régulatrices de compétitions, agissent dans un souci d'intérêt commercial, d'hypocrisie et sans égard pour le reste du monde », peut-on lire dans le document de l'instance dirigeante du football mondial. FIFPRO et l'Association des ligues européennes ont déjà annoncé qu'ils déposeront bientôt plainte contre la FIFA devant la Commission européenne pour « un abus de position dominante ». Le mois dernier, les syndicats des joueurs français (UNFP), anglais (PFA) et italien (AIC) ont saisi le Tribunal de commerce de Bruxelles, dénonçant eux aussi l'unilatéralisme de la FIFA et un calendrier « intenable ». Ce vent de contestation ne semble pas encore souffler au-delà de l'Europe. Au contraire, sur d'autres continents, le nouveau format de la compétition est même apprécié. « C'est une excellente opportunité pour les clubs et pour les joueurs de pouvoir concourir au plus haut niveau du football », assurait en avril l'ancien attaquant de Chelsea et de la Côte d'Ivoire Didier Drogba. 4 équipes africaines sont qualifiées pour cette Coupe du monde des clubs new look, alors que l'Europe aura 12 représentants. ■

Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar se prépare

L'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 a publié le 24 juillet un teaser pour le premier événement olympique en Afrique. Ces JOJ compteront 244 épreuves dans 35 sports différents. Ce sera la 4ème édition après Buenos Aires (Argentine) en 2018, Nankin (Chine) en 2014 et la 1ère édition à Singapour; en 2010. Au tableau des médailles, la Chine est en tête du classement, devant la Russie et le Japon. Le Sénégal n'a encore remporté aucune médaille. Ces Jeux Olympiques de la Jeunesse seront un véritable test et un défi logistique pour le pays. Cette compétition sera également très scrutée pour déterminer le potentiel du continent à accueillir les Jeux Olympiques dans quelques années. Le continent a déjà brisé un plafond de verre en 2010 avec la Coupe du monde de football en Afrique du Sud. En 2030, le Maroc va abriter des matchs de la Coupe du monde qu'il co-organise avec l'Espagne et le Portugal. ■ B.S.H



CARTONS DE LA SEMAINE

Le basketteur **Dennis Schröder** et la judokate **Anna-Maria Wagner** ont été désignés porteurs de la délégation allemande pour les JO 2024. Schröder, pilier de sélection allemande de basket, championne du monde en titre, va devenir le premier noir porteur de drapeau de l'Allemagne.

Le centre international sud-africain **Andre Esterhuizen**, auteur d'un coup de tête lors du test-match contre le Portugal samedi dernier à Bloemfontein (64-21), ce qui lui avait valu un carton rouge, a été sanctionné de quatre matches de suspension, a annoncé World Rugby mercredi.

TOUMANI DIABATÉ : LA KORA A PERDU SON MAÎTRE

Toumani Diabaté a définitivement quitté la scène le 19 juillet 2024. Après une carrière couronnée de succès, le maître de la kora, qui a fait de son instrument de prédilection un lien avec le monde, est décédé à l'âge de 58 ans. Élevé au grade de Commandeur de l'Ordre national du Mali le 7 avril 2023, un dernier hommage sera rendu à l'artiste ce 26 juillet 2024 lors d'une cérémonie au CICB de Bamako.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Décédé le 19 juillet, un ultime hommage diffusé sur TM1 en direct à 16h sera rendu à Toumani Diabaté ce 26 juillet.

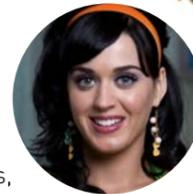
Le roi intemporel de la Kora », « le Maestro », « la légende », les hommages à l'artiste musicien, joueur émérite de kora Toumani Diabaté se sont multipliés à l'annonce de son décès, le vendredi 19 juillet 2024 à Bamako. Né le 10 août 1965, il est initié très tôt à jouer de la kora, instrument magique « appartenant » à sa famille depuis des générations. Après les notes de « Kayira » son premier

album solo, en 1988, Toumani n'a cessé d'émerveiller des milliers de fans, bien au-delà des frontières nationales. À ce talent, l'artiste a toujours associé d'autres musiciens, dont ceux de sa propre famille, avec lesquels il signe « Songhoï 1 » en 1989. En 1993, il entreprend avec Kélé-tigui Diabaté (Kora) et Bassékou Kouyaté (Ngoni) un voyage à trois où il transporte la musique du Mandé à travers le monde.

L'universel Avec Salif Keita et Souleymane Doumbia, il réussit un autre trio et enchaîne avec un duo en compagnie de Ballaké Sissoko. « Songhoï 2 » suit en 1994, avant l'album « Kulandjan », une collaboration avec Taj Mahal et un hommage aux esclaves en 1999. Un album ouvert, à l'image de Toumani et de sa kora, qui invite tour à tour Afel Bocoum, Kasseemadi Diabaté, Mangala Camara, Youssou N'dour, la liste n'est pas exhaustive. Toumani joue également avec Sidiki, son fils, et d'autres de la jeune génération comme Fatoumata Diawara ou encore Mathieu Chedid. L'album « In the Heart of the Moon » obtient le Grammy Awards du meilleur album traditionnel de musique du monde en 2006 et « Ali et Toumani », avec Ali Farka Touré, remporte le Grammy Awards du meilleur album de musique traditionnelle en 2011. Au total, 15 albums et un parcours riche au cours duquel le maître de la kora a porté le son de son instrument pour ouvrir le Mandé et sa tradition, qu'il a su sauvegarder, au reste du monde. « Toumani, Friends and Family », l'un de ses projets dont la sortie est prévue le mois prochain, traduit l'engagement de l'artiste à ouvrir la musique et la kora à tous. L'ambassadeur de la musique africaine, salué par ses pairs, laisse un héritage immense que son fils, Sidiki Diabaté, et ses autres enfants ont la responsabilité de perpétuer. ■

INFO PEOPLE

KATY PERRY
ENCENSE AYA
NAKAMURA



À bientôt 40 ans, Katy Perry est une artiste à succès. Elle a débuté dans les années 2000 et n'a pas quitté le haut de l'affiche depuis. Alors qu'elle s'apprête à sortir son sixième album studio, la star a accordé une interview à NRJ. Interrogée sur la star française avec laquelle elle aimerait faire un duo, Katy Perry n'a pas hésité longtemps. Son choix s'est porté sur Aya Nakamura. L'artiste de 29 ans est au sommet et a vendu plus d'un million d'exemplaires de son deuxième album. « J'ai vu Aya Nakamura, elle était super ! », a déclaré l'épouse d'Orlando Bloom. « Sa voix est ... Je serais terrifiée, car c'est genre Beyoncé », a ajouté Katy Perry.



CÉLINE DION
POURRAIT TOUCHER LE JACKPOT POUR LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JO



Aperçue à Paris le 23 juillet, Céline Dion devrait bien participer à la cérémonie d'ouverture, prévue ce 26 juillet. Le Président de la République Emmanuel Macron n'a pas écarté une possible participation de la chanteuse canadienne, ce qui serait selon lui, une « formidable nouvelle ». Mais cette prestation aura un prix. Selon TMZ, Céline Dion pourrait toucher environ 2 millions de dollars pour performer. Le média américain explique par ailleurs que ça ne serait que pour une seule chanson. La chanteuse a mis sa carrière entre parenthèses à cause d'une pathologie rare, le syndrome de la personne raide, qui se caractérise par des raideurs musculaires involontaires et des spasmes.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse. Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badanya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



*Consommer Sahel Infusion,
c'est consommer le Made in Mali.*



Tél : (+223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 96 62 / 66 74 67 78

Site web : www.sahelinfusion.com